



Observatoire Départemental de la Sécurité Routière des Hautes-Pyrénées

ACCIDENTOLOGIE AU 1er TRIMESTRE 2023

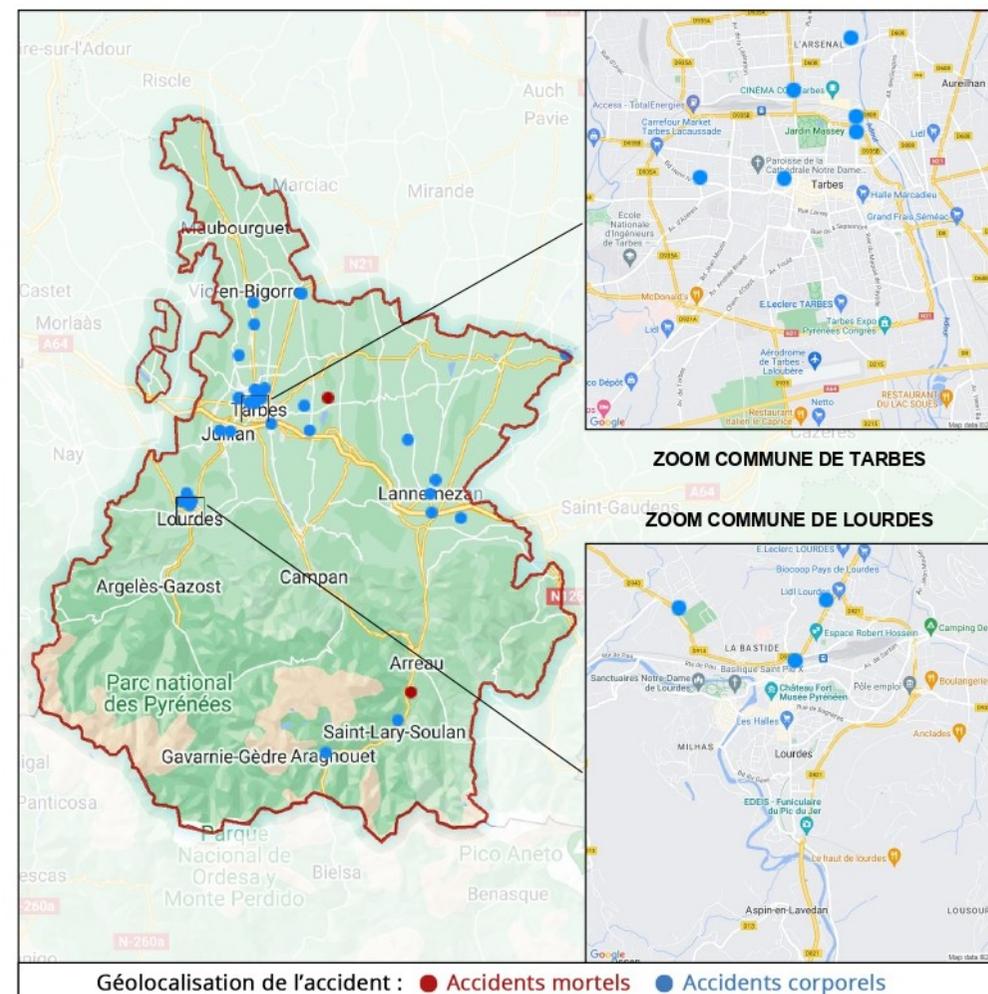
DOCUMENT GÉNÉRÉ LE :
15 / 05 / 2023

Ce document présente les chiffres provisoires du 01/01/2023 au 31/03/2023

BILANS HAUTES PYRENEES AU 1er TRIMESTRE 2023	Accidents corporels	Tués	Blessés	Dont blessés hospitalisés
1 ^o TRIMESTRE 2023	34	2	40	18
1 ^o TRIMESTRE 2022	41	1	48	14
Evolution	-7	+1	-8	+4
Tendances				

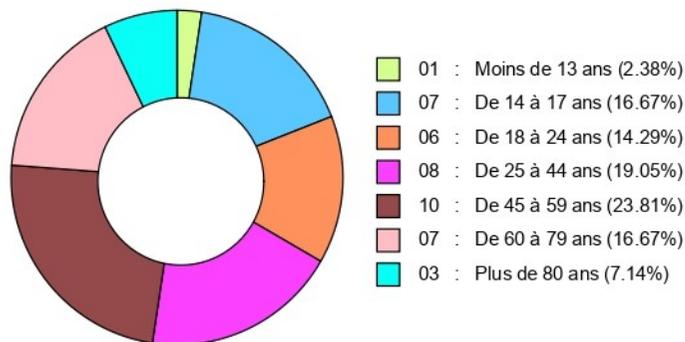


CUMUL DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE	Accidents corporels	Tués	Blessés	Dont blessés hospitalisés
2023 provisoire	34	2	40	18
Cumul de l'année 2022	41	1	48	14
Evolution	-7	+1	-8	+4
Tendances				

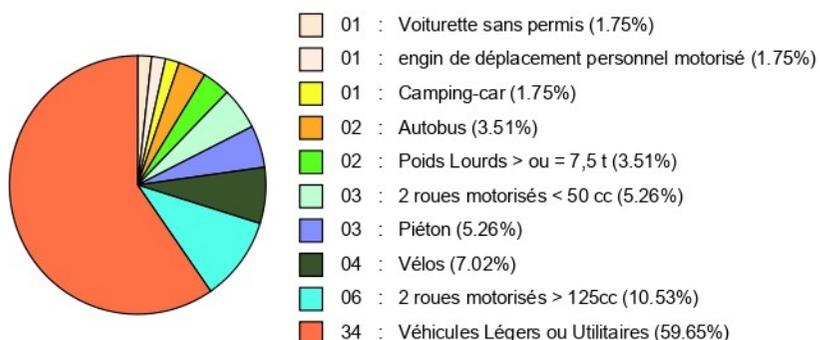


TYPOLOGIE DES ACCIDENTS

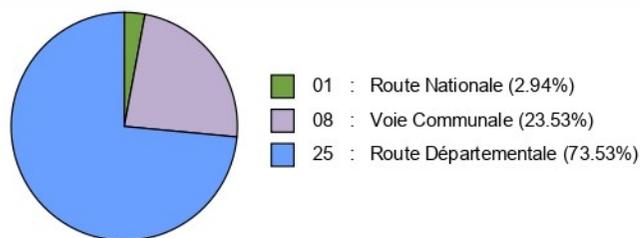
Répartition des victimes par âges



Répartition par types de véhicules



Répartition par catégories de routes



Type de voie	Part du réseau départemental
Autoroute	0,85 %
Nationale	0,64 %
Départementale	44,10 %
Communale	54,40 %



DU 22 AU 26 MAI 2023

#SécuritéRoutièreAuTravail

7^e ÉDITION DES JOURNÉES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU TRAVAIL 22 AU 26 MAI 2023

**Une semaine de mobilisation des employeurs
en faveur de la prévention du risque routier
professionnel**

Les accidents de la route sont la première cause de mortalité dans le cadre du travail. En 2021, 454 personnes ont été tuées lors d'un déplacement lié au travail dont les deux tiers à l'occasion d'un trajet domicile-travail. Chaque année, la Sécurité routière incite les employeurs à mettre en place des animations de sensibilisation à destination de leurs collaborateurs à l'occasion des Journées de la sécurité routière au travail.

LES CHIFFRES CLÉS

- En 2021, 454 personnes sont décédées dans un trajet lié au travail (trajet domicile-travail ou trajet professionnel), ce qui représente 15,4 % de la mortalité routière (Source : ONISR).
- 20 545 accidents, soit 38 % des accidents, ont impliqué un usager en trajet domicile-travail ou trajet professionnel (Source : ONSIR).
- Les accidents de la route représentent 4,8 millions de journées de travail perdues par an. En moyenne, ce sont 96 jours d'arrêt pour une victime d'un accident de la route en lien avec le travail (Cnam 2022).

7 ENGAGEMENTS POUR UNE ROUTE PLUS SÛRE

- Le 11 octobre 2016, 21 grands chefs d'entreprise se sont publiquement engagés en faveur de la sécurité routière en signant 7 engagements forts pour la sécurité des déplacements professionnels de leurs collaborateurs.
- Depuis, plus de 2 650 autres les ont rejoints pour améliorer la sécurité sur la route de leurs 4,4 millions de collaborateurs.
- Pour accompagner l'essor des mobilités douces, la Sécurité routière fait évoluer le 7^e engagement de cette charte afin d'encourager les employeurs à promouvoir les équipements de sécurité, pour tous les salariés à deux-roues, cyclistes et trottinettistes inclus.

Responsable de publication : Mme PAUZAT Sophie - Directrice de Cabinet

Comment
nous joindre :



Préfecture des Hautes-Pyrénées
Direction du cabinet / BSRT
Place Charles de Gaulle - 65013 Tarbes Cedex 9



pref-bsrt@hautes-pyrenees.gouv.fr